

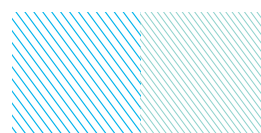
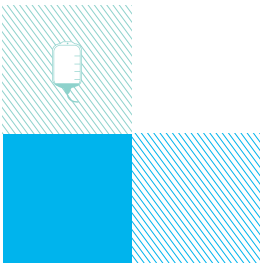


Hospices Civils de Lyon

■
votre santé,
notre engagement

CENTRE D'ENSEIGNEMENT
DES SOINS D'URGENCES

PROGRAMMES DES FORMATIONS 2018 DU CESU 69



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence



SAMU de Lyon
Centre 15



FORMATIONS PROPOSÉES PAR LE CESU 69

FORMATIONS AUX SITUATIONS D'URGENCES

- Attestation aux gestes et soins d'urgence niveau 1 – AFGSU1
- Attestation aux gestes et soins d'urgence niveau 2 – AFGSU2
- Recyclage de l'AFGSU 1 et 2
- Formation IOA
- PEC urgences obstétricales
- PEC des détresses vitales en pédiatrie (nourrisson et enfant)
- PEC de l'urgence vitale et potentielle en imagerie médicale
- Formations aux transports pédiatriques vecteur 1
- Formations aux transports pédiatriques vecteurs 2 et 3

FORMATIONS AUX SITUATIONS D'EXCEPTION

- Attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle (SSE)
- Attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle (SSE) – module 1
- Attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle (SSE) – module 2
- Attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle (SSE) – module 3

FORMATIONS EN PÉDAGOGIE

- Formation de formateur **GSU** – unité d'enseignement – **UE1**
- Réactualisation des connaissances et renouvellement de l'habilitation du formateur GSU
- Séminaire enseignant CESU – UE 2.2 : les méthodes d'évaluation

Pour des formations personnalisées : nous contacter

POUR VOUS INSCRIRE :

- Bulletin d'inscription





Hospices Civils de Lyon

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 1 (AFGSU 1)



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

PUBLIC :

Tout personnel administratif ou personnel non inscrit dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale

PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES : AUCUN

TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

INTERVENANTS :

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Equipe pédagogique du CESU 69

COORDONNATEURS :

- Docteur Olivier GUILLEMIN, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- Madame Catherine EMERY, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION

DURÉE DE LA FORMATION : 2 jours - 12H

DATES ET HORAIRES DE FORMATION :

- 1^{er} et 2 mars 2018
- 26 et 27 avril 2018
- 18 et 19 juin 2018
- 27 et 28 septembre 2018
- 4 et 5 octobre 2018
- 5 et 6 novembre 2018
- 13 et 14 décembre 2018

Horaires : 9h00 – 17h00

TARIFS INTER :

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 330 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 312 € / personne tarif sans repas

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE

Pavillon P – Sous-Sol

Place d'Arsonval

LYON 3^{ème}

CONTACT :

Secrétariat : Madame Nathalie FRANCOIS

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Enseignante CESU 69 : Madame Nathalie DAS-NEVES

Tel : 04 72 11 09 93

nathalie.das-neves@chu-lyon.fr

OBJET

Cette attestation a pour objet l'acquisition par les professionnels destinés à travailler au sein des établissements de santé ou de structures médico-sociales et par les professions de santé des connaissances nécessaires à :

- la prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel ;
- l'application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objectif l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à l'apprentissage des gestes d'urgence pour une prise en charge seul ou en en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien.
- Alerter de manière pertinente le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte lors de cas simulés sont pratiqués tout au long de la formation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en ateliers et en cas concrets.

SANCTION DE FORMATION

A l'issue de la formation et après validation il sera délivré une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 d'une durée de validité de 4 ans.



Hospices Civils de Lyon

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2 (AFGSU 2)



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

PUBLIC :

Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du Code de Santé Publique.

PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES : AUCUN

TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

INTERVENANTS :

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Equipe pédagogique du CESU 69

COORDONNATEURS :

- **Docteur Olivier GUILLEMIN**, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- **Madame Catherine EMERY**, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION

DURÉE DE LA FORMATION : 3 jours - 21H

DATES ET HORAIRES DE FORMATION :

- 15 au 17 janvier 2018 « spéciale Formateurs »
- 29 au 31 janvier 2018
- 12 au 14 mars 2018
- 26 au 28 mars 2018
- 4 au 6 juin 2018
- 27 au 29 juin 2018
- 10 au 12 septembre 2018 « spéciale Formateurs »
- 1^{er} au 3 octobre 2018
- 29 au 31 octobre 2018
- 19 au 21 novembre 2018
- 10 au 12 décembre 2018

Horaires : 9h00 – 17h00

TARIFS :

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 577,50 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 546,00 € / personne tarif sans repas

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE

Pavillon P – Sous-Sol

Place d'Arsonval

LYON 3^{ème}

CONTACT – RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION

Secrétariat : **Madame Nathalie FRANCOIS**

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Enseignante CESU 69 : **Madame Nathalie DAS-NEVES**

Tel : 04 72 11 09 93

nathalie.das-neves@chu-lyon.fr

OBJET

Cette attestation a pour objet l'acquisition par les professionnels destinés à travailler au sein des établissements de santé ou de structures médico-sociales et par les professions de santé des connaissances nécessaires à :

- la prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel ;
- l'application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

La formation a pour objectif l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à l'apprentissage des gestes d'urgence pour une prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura actualisé ses connaissances dans le domaine des gestes et soins d'urgence
- Se sera approprié les gestes techniques et les réflexes correspondants
- Aura augmenté sa réactivité et donc son efficacité face à une situation d'urgence

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte lors de cas simulés sont pratiqués tout au long de la formation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en ateliers et en cas concrets.

SANCTION DE FORMATION

A l'issue de la formation et après validation il sera délivré une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 d'une durée de validité de 4 ans.



Hospices Civils de Lyon

RECYCLAGE DE L'ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1 et NIVEAU 2



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

PUBLIC :

Professionnel de santé inscrit dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique en possession d'une AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2

PRÉ REQUIS RÉGLEMENTAIRES :

Etre titulaire de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 ou 2 en fin de validité.

TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

INTERVENANTS :

- Equipe pédagogique du CESU 69

COORDONNATEURS :

- Docteur Olivier GUILLEMIN, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- Madame Catherine EMERY, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION

DURÉE DE LA FORMATION : 1 Jour = 7 heures

DATES :

- 2 février 2018
- 20 mars 2018
- 8 juin 2018
- 20 septembre 2018
- 25 octobre 2018
- 4 décembre 2018

HORAIRES : 9h00 – 17h00

TARIFS :

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 192,50 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 182,00 € / personne tarif sans repas

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT
CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE
CESU 69

Pavillon P – Sous-Sol
Place d'Arsonval
LYON 3^{ème}

CONTACT – RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION

Secrétariat : Madame Nathalie FRANCOIS

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Enseignante CESU 69 : Madame Nathalie DAS-NEVES

Tel : 04 72 11 09 93

nathalie.das-neves@chu-lyon.fr

OBJET

Cette formation a pour objet la réactualisation des connaissances et le renouvellement de l'Attestation au terme des 4 ans de validité de l'AFGSU nécessaires à :

- la prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel ;
- l'application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

La formation a pour objectif la mobilisation et la réactivation des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à la réappropriation des gestes d'urgence pour une prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Mise à jour des connaissances en liens avec les conférences de réactualisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura réactualisé ses connaissances dans le cadre d'une démarche de soins d'urgence en situation normale ou exceptionnelle.
- Se sera réapproprié les gestes techniques et les réflexes correspondants
- Aura augmenté sa réactivité et donc son efficacité face à une situation d'urgence

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte, lors de cas simulés, sont mis en œuvre tout au long de la journée de formation.

L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en atelier et en cas concret.

SANCTION DE FORMATION

A l'issue de la formation et après validation **l'attestation (AFGSU1 ou AFGSU2) sera renouvelée pour une durée de 4 ans.**



Hospices Civils de Lyon

FORMATION D'INFIRMIER(E) ORGANISATEUR(TRICE) DE L'ACCUEIL IOA



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

**CESU ORGANISATEUR
CESU 69**

**N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69**

PUBLIC :

- Infirmier(e)s diplômé(e)s d'Etat travaillant au service d'accueil des urgences de son Etablissement

INTERVENANTS :

- Médecins (Urgentiste, Psychiatre) spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie.
- Equipe pédagogique du CESU 69
- Infirmier CIMU adulte et pédiatrique

COORDONNATEURS :

- **Docteur Olivier GUILLEMIN**, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- **Madame Catherine EMERY**, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION

DURÉE DE LA FORMATION : 3 jours – 21H00

DATES DE FORMATION :

- 1^{ère} Session : Du 2 au 4 mai 2018
2^{ème} Session : Du 17 au 19 octobre 2018

HORAIRES : 9h00 – 17h00

EFFECTIF MAXIMAL PAR SESSION

Groupe de 12 participants

TARIFS :

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 770,00 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 728,00 €/ personne tarif sans repas

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

**HÔPITAL EDOUARD HERRIOT
CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE**

Pavillon P – Sous-Sol

Place d'Arsonval

LYON 3^{ème}

CONTACT – RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION

Secrétariat : **Madame Nathalie FRANCOIS**

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Enseignante CESU 69 : **Madame Nathalie DAS-NEVES**

Tel : 04 72 11 09 93

nathalie.das-neves@chu-lyon.fr

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Optimiser l'accueil et la prise en charge du patient dès son arrivée au service des urgences ;
- Connaître et s'approprier les outils pédagogiques pour acquérir sa compétence d'IOA.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS :

Assurer à l'IDE une formation permettant l'acquisition des compétences suivantes :

- Connaissances des missions de l'Infirmière Organisatrice de l'Accueil (IOA) ;
- Connaissance du cadre législatif relatif à la structure des urgences ;
- Connaissances des cartes sanitaires ;
- Connaissances des réseaux de soins ;
- Connaissances des protocoles et des arbres décisionnels ;
- Acquisition d'une démarche clinique d'évaluation rapide ;
- Capacité à communiquer, à gérer des conflits et à gérer des situations de stress ;
- Capacité à gérer des flux en situation normale et d'exception.

MODALITÉS DE FORMATION

3 journées consécutives de formation soit 21h00.

2 Sessions de formation proposées par année.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignement magistral
- Pédagogie de la découverte
- Pédagogie active avec des mises en situation simulée



Hospices Civils de Lyon

Formation à la prise en charge des urgences Obstétricales



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

PUBLIC :

Professionnels de santé et intervenants dans une structure de soin.

INTERVENANTS :

- Equipe pédagogique du CESU 69
- Sage-femme de la Cellule Régionale des Transferts Périnataux Rhône-Alpes (CRTPRA).

COORDONNATEURS :

- **Docteur Olivier GUILLEMIN**, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- **Madame Catherine EMERY**, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION

DURÉE – PÉRIODE

1 journée de 7h00

HORAIRES : 9h00 – 17h00

DATES DE FORMATION :

-A DÉFINIR

TARIFS INTER :

192.50€ par personne – repas compris

182€ par personne – sans repas

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

GROUPEMENT HOSPITALIER CENTRE – GHC

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - CESU 69

Pavillon P – Sous-Sol

3, Place d'Arsonval - LYON 3^{ème}

OBJET :

Cette formation a pour objet la formation ou la réactualisation des connaissances pour la prise en charge, seul ou en équipe, d'une urgence obstétricale mettant en jeu le pronostic vital.

OBJECTIF GÉNÉRAL

La formation a pour objectif la mobilisation et la réactivation des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence obstétricale et à la réappropriation des gestes d'urgence pour une prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Thèmes abordés:

- **Les réseaux périnataux**
- **Métrorragie en début de grossesse et en cours du 3^{ème} trimestre**
- **Menace d'accouchement prématuré**
- **Pré éclampsie**
- **Accouchement inopiné en dehors d'une maternité**
- **Hémorragie du post-partum**
- **Prise en charge du nouveau-né en dehors d'une maternité.**

Ces différents points seront traités sous forme d'apports théoriques et de mises en situations pratiques sur mannequins. Les temps d'échange seront importants afin de répondre aux questions des participants relatives notamment aux problèmes spécifiques liés à l'accueil du nourrisson.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura réactualisé ses connaissances dans le cadre d'une démarche de soins d'urgence.
- Se sera réapproprié les gestes techniques et les réflexes correspondants.
- Aura augmenté sa réactivité et donc son efficacité face à une situation d'urgence.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte, lors de cas simulés, sont mis en œuvre tout au long de la journée de formation (seul ou en équipe).

L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées sur mannequin) est réalisée de façon sommative en atelier et en cas concret.

SANCTION DE FORMATION

A l'issue de la formation il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Madame Nathalie FRANCOIS
Secrétariat
Tel : 04 72 11 11 15
cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Madame Nathalie DAS-NEVES
Enseignante CESU 69
Tel : 04 72 11 09 93
nathalie.das-neves@chu-lyon.fr



Hospices Civils de Lyon

Formation à la prise en charge des urgences vitales en pédiatrie



CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

PUBLIC :

Professionnels de santé et intervenants auprès des nourrissons et des enfants dans une structure d'accueil.

INTERVENANTS :

- Equipe pédagogique du CESU 69

COORDONNATEURS :

- **Docteur Olivier GUILLEMIN**, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- **Madame Catherine EMERY**, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION

DATES ET HORAIRES DE FORMATION :

A définir

Horaires : 9h00 – 17h00

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

A définir

CONTACT – RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION:

Secrétariat : Madame Nathalie FRANCOIS

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Enseignante CESU 69 : Madame Nathalie DAS-NEVES

Tel : 04 72 11 09 93

nathalie.das-neves@chu-lyon.fr

OBJET

Cette formation a pour objet la formation ou la réactualisation des connaissances pour la prise en charge, seul ou en équipe, d'un enfant ou d'un nourrisson en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel.

OBJECTIF GÉNÉRAL

La formation a pour objectif la mobilisation et la réactivation des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à la réappropriation des gestes d'urgence pour une prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Thèmes abordés:

- **Conduite à tenir face à une obstruction des voies aériennes.**
- **Bilan des fonctions vitales.**
- **Conduite à tenir face à un arrêt cardio-respiratoire (ACR).**
- **Crises convulsives.**
- **Les chutes avec ou sans traumatisme crânien.**
- **Les principales thérapeutiques relatives au diabète, à l'épilepsie et aux manifestations allergiques.**
- **Approche succincte de l'ACR et des obstructions chez l'adulte.**
- **Si besoin : information face à l'expulsion du bouton de gastrostomie.**

Ces différents points seront traités sous forme d'apports théoriques et de mises en situations pratiques sur mannequins. Les temps d'échange seront importants afin de répondre aux questions des participants relatives notamment aux problèmes spécifiques liés à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- Aura réactualisé ses connaissances dans le cadre d'une démarche de soins d'urgence.
- Se sera réapproprié les gestes techniques et les réflexes correspondants.
- Aura augmenté sa réactivité et donc son efficacité face à une situation d'urgence.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte, lors de cas simulés, sont mis en œuvre tout au long de la journée de formation.

L'évaluation de la compétence des apprenants face aux situations simulées est réalisée de façon sommative en atelier et en cas concret.

SANCTION DE FORMATION

A l'issue de la formation il sera délivré une attestation de présence et de suivi de la formation.



Hospices Civils de Lyon

PRISE EN CHARGE DE L'URGENCE VITALE ET POTENTIELLE EN IMAGERIE MÉDICALE



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

PUBLIC :

Manipulateurs d'ElectroRadiologie Médicale

PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES :

- Travailler dans un service de radiologie médicale.
- Expérience minimum de 6 mois dans cette unité

FORMATION CONTINUE, MAINTIEN DES COMPÉTENCES

INTERVENANTS :

- Equipe pédagogique du CESU 69

COORDONNATEURS :

- **Docteur Olivier GUILLEMIN**, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- **Madame Catherine EMERY**, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION

DURÉE DE LA FORMATION : 1 Jour = 7 heures

DATES :

NOUS CONSULTER

HORAIRES : 9h00 – 17h00

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

SUR SITE OU DANS NOS LOCAUX

CONTACT – RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION

Secrétariat : **Madame Nathalie FRANCOIS**

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Enseignante CESU 69 : **Madame Nathalie DAS-NEVES**

Tel : 04 72 11 09 93

nathalie.das-neves@chu-lyon.fr

OBJECTIFS GÉNÉRAUX:

- Développer les compétences spécifiques liées à l'urgence du manipulateur d'électroradiologie médicale afin d'optimiser la prise en charge globale d'un patient pendant un examen.
- Intégrer la notion d'une prise en charge de l'urgence.
- Aider à l'amélioration du matériels d'urgence dans leur service.

Étape 1 : ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Réalisée au début de la formation présentielle, l'analyse des pratiques décrites par les participants est confrontée à l'observation réalisée après discussion avec le formateur sur leurs connaissances antérieures. Elle favorise la prise de conscience des difficultés et des ajustements de pratiques nécessaires à mettre en œuvre pour les apprenants; reprise au début de chaque apport théorique et pratique, elle contribue à l'apprentissage actif des professionnels.

Étape 2 : ACQUISITION ET/OU PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES

OBJECTIF OPERATIONNEL :

Identifier le champ de compétences du Manipulateur d'électroradiologie Médicale face à une urgence vitale.

PROGRAMME :

- Rappel de la procédure d'alerte interne et externe
- Reconnaissance d'une urgence vitale
- Reconnaissance d'un Arrêt Cardio respiratoire et sa prise en charge avec matériels (défibrillateur)
- Les malaises spécifiques aux pratiques d'imagerie médicale liées à l'injection de produit de contraste, claustrophobie, etc....)
- Aide à l'amélioration du matériels d'urgence au sein du service.

Étape 3 : ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA FORMATION SUR LES PRATIQUES / ACTIONS D'AMÉLIORATION

Evaluation formative sur des cas concrets et réajustements tout au long de la journée



Hospices Civils de Lyon

TRANSPORTS PÉDIATRIQUES VECTEUR I



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

PUBLIC :

Formation initiale destinée aux Ambulanciers qui souhaitent participer aux transports pédiatriques de vecteur I. Formation nécessaire pour suivre la formation aux transports pédiatriques de vecteurs II et III.

PRE-REQUIS :

Etre titulaire du CCA ou DEA et être détenteur d'une AFGSU 2 en cours de validité.

TEXTES REGLEMENTAIRES :

- Article D.712-66 à D.712-73 du Code de la Santé Publique
- Décret du 30 mai 1997 sur la réglementation des SMUR
- Circulaire du 07 février 2005 N°DHOS/O1/2005/67 - Relative à l'organisation des transports de nouveau-nés nourrissons et enfants
- Décret du 22 mai 2006 relatif à la médecine d'urgence
- Circulaire du 21 juin 2006 (N°DHOS/O12006/273) relative à l'organisation des transports périnataux des mères.

COORDONNATEURS :

Docteur Olivier GUILLEMIN, Directeur Médical Adjoint du CESU 69, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69.

Madame Catherine EMERY, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

INTERVENANTS :

- Personnel des Hospices Civils de Lyon, Enseignants CESU, Médecins et paramédicaux :
- Médecins Praticiens Hospitaliers Réanimateurs et Urgentistes du SAMU69, Pédiatres et Réanimateurs en pédiatrie et néonatalogie des HCL, Infirmiers et Ambulanciers du SAMU69.

ORGANISATION :

2 journées de 7h00 (14h)

DATES : Du 22 et 23 mars 2018

HORAIRES : 9h00 – 17h00

COUT DE LA FORMATION :

TARIFS INTER :

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 385 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 364 € / personne tarif sans repas

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

HOPITAL EDOUARD HERRIOT

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE-CESU 69

Pavillon P

5 Place d'Arsonval - 69437 Lyon Cedex 03

CONTACT :

Secrétariat : Mme Nathalie FRANCOIS

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La formation a pour objectifs l'acquisition des connaissances nécessaires à la prise en charge des enfants et nouveau-nés dans le cadre du transport pédiatrique tel que définis dans la réglementation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des enfants et des nourrissons dans le cadre du transport pédiatrique de vecteur I.

Etre capable d'assurer une surveillance continue de qualité durant le transport :

- identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés à l'âge de l'enfant ;
- évaluer la situation initiale ;
- observer l'état général et les réactions de l'enfant ;
- identifier les signes de détresse et de douleur
- évaluer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et identifier les anomalies ;
- identifier les risques liés à l'état de l'enfant et du nourrisson, à la pathologie annoncée ou suspectée et à sa situation ;
- recueillir les éléments d'un bilan ;
- veiller au bon fonctionnement des appareillages et dispositifs médicaux.

Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections

- appliquer les précautions standards et complémentaires en lien avec la pédiatrie et la néonatalogie ;
- appliquer les protocoles de désinfection du matériel spécifique.

Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité

- Etre capable d'identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention spécifiques lors des mobilisations des nouveau-nés et des nourrissons

Savoir gérer l'environnement spécifique à la pédiatrie et trouver le bon comportement face aux situations difficiles.

Connaître la réglementation en vigueur pour les transports pédiatriques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques et pratiques en alternance, basés sur une pédagogie appliquée et participative avec cours magistraux, travaux pratiques, ateliers de simulation filmés.
- L'équipe pédagogique met à disposition des stagiaires des ressources et des moyens qui le guident dans l'apprentissage.

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, il sera remis une attestation de suivi de formation.



Hospices Civils de Lyon

TRANSPORTS PÉDIATRIQUES VECTEUR II et VECTEUR III



CESU ORGANISATEUR :
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

PUBLIC :

Ambulanciers, Infirmiers et Infirmiers spécialisés qui souhaitent participer aux transports pédiatriques dans une Entreprise privée (TIH) ou dans un SMUR en Unité Mobile Hospitalière (UMH).

PRÉREQUIS :

Etre détenteur d'une AFGSU 2 en cours de validité et, pour les Ambulanciers, avoir suivi la formation au transport pédiatrique VECTEUR I.

TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

- Article D.712-66 à D.712-73 du Code de la Santé Publique
- Décret du 30 mai 1997 sur la réglementation des SMUR
- Circulaire du 07 février 2005 N°DHOS/O1/2005/67 - Relative à l'organisation des transports de nouveau-nés nourrissons et enfants
- Décret du 22 mai 2006 relatif à la médecine d'urgence
- Circulaire du 21 juin 2006 (N°DHOS/O12006/273) relative à l'organisation des transports périnataux des mères.

COORDONNATEURS :

- Docteur Olivier GUILLEMIN, Directeur Médical Adjoint du CESU 69, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69.
- Madame Catherine EMERY, Cadre Supérieur de Santé IADEF, Responsable du CESU 69

INTERVENANTS :

- Personnel des Hospices Civils de Lyon, Enseignants CESU, Médecins et paramédicaux :
- Médecins Praticiens Hospitaliers Réanimateurs et Urgentistes du SMUR pédiatrique, Pédiatres et Réanimateurs en pédiatrie et néonatalogie, Infirmiers et Ambulanciers du SAMU69.

DATES : 3 journées de 7h00 (21h)

Du 4 au 6 avril 2018 - Horaires : 9h00 – 17h00

Prévoir à l'issue de la formation théorique et pratique 2 journées de stage en réanimation pédiatrique, néonatalogie ou SMUR. (Horaires : en 12h00)

COUT DE LA FORMATION :

TARIFS INTER :

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 577,50 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 546,00 € / personne tarif sans repas

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

HOPITAL EDOUARD HERRIOT

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE - CESU 69

Pavillon P

5 Place d'Arsonval - 69437 Lyon Cedex 03

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Secrétariat : Mme Nathalie FRANCOIS

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La formation a pour objectifs l'acquisition des compétences nécessaires à la prise en charge pédiatrique et néonatalogique dans le cadre des transports pédiatriques de vecteur II et vecteur III tels que définis dans la réglementation :

- le transport infirmier inter-hospitalier (TIH) ;
- le transport médicalisé inter-hospitalier (UMH).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les compétences nécessaires pour la prise en charge des nouveau-nés, nourrissons et enfants en lien avec les principales pathologies et leurs traitements spécifiques.

Etre capable d'assurer une surveillance continue de qualité lors de la prise en charge et durant le transport :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la prise en charge des nouveau-nés, des nourrissons et des enfants ;
- Réactualiser ses connaissances dans la réalisation des gestes d'urgence et de réanimation pédiatrique.

Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections :

- appliquer les précautions standards et complémentaires en lien avec la pédiatrie et la néonatalogie ;
- appliquer les protocoles de désinfection du matériel spécifique.

Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité :

- Etre capable d'identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention spécifiques lors des transferts et mobilisations des nouveau-nés et des nourrissons.

Savoir gérer l'environnement spécifique à la pédiatrie et trouver le bon comportement face aux situations difficiles.

Connaître la réglementation en vigueur pour les transports pédiatriques.

Savoir s'intégrer et travailler en équipe pluridisciplinaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Enseignements théoriques et pratiques en alternance, basés sur une pédagogie appliquée et participative avec cours magistraux, travaux pratiques, ateliers de simulation filmés.

L'équipe pédagogique met à disposition des élèves des ressources et des moyens qui le guident dans l'apprentissage.

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, après validation des évaluations écrite et pratique personnalisées selon la qualification de l'apprenant et après évaluation du stage, il sera remis au stagiaire une attestation de formation.



Hospices Civils de Lyon

ATTESTATION FORMATION SPÉCIALISÉE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

AFGSU SPÉCIALISÉE SSE



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

Ce Programme correspond aux orientations nationales ANDC - Programme N° : N° 11241700004

PUBLIC :

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux qui ont un rôle identifié dans le cadre du plan blanc ou du plan bleu de leur établissement.

PRÉ REQUIS RÉGLEMENTAIRES : AUCUN

TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

INTERVENANTS :

- Equipe pédagogique du CESU 69

COORDONNATEURS :

- Docteur Olivier GUILLEMIN, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- Madame Catherine EMERY, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

DURÉE - PÉRIODE

2 journées de 7h00 et 1/2 journée de 3h00 soit 17 heures

DATES DE FORMATION :

- SESSION 1 :
 - Du 29 au 31 janvier 2018
- SESSION 2 :
 - Du 10 au 12 septembre 2018

HORAIRES : 9h00 – 17h00 (J1-J2) et 9h00 - 12h30 (J3)

TARIFS INTER :

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 467,50 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 442,00 € / personne (tarif sans repas)

Tarif / Stagiaire en autofinancement

- 340 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 314,50 € / personne (tarif sans repas)

Tarifs pour les formations intégrées à un parcours de Développement Professionnel Continu

- 533.80 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 508.30 € / personne (tarif sans repas)

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE-CESU 69

Pavillon P – Sous-Sol

Place d'Arsonval

LYON 3^{ème}

CONTACT : Secrétariat :

Madame Nathalie FRANCOIS

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Madame Nathalie DAS-NEVES

Enseignante CESU 69

Tel : 04 72 11 09 93

nathalie.das-neves@chu-lyon.fr

OBJET

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissance nécessaire pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

La formation comporte 3 modules complémentaires :

MODULE 1 : PRINCIPE D'ORGANISATION SANITAIRE EN SITUATION EXCEPTIONNELLE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Connaitre les grands principes de la gestion d'une situation sanitaire exceptionnelle : Organisation sanitaire, organisation des différents plans (ORSEC, ORSAN, Plan Blanc, Plan Bleu). Identifier son rôle au sein de l'établissement.

MODULE 2 : LES MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Acquérir des connaissances nécessaires pour accueillir et/ou à prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

MODULE 3 : LA DÉCONTAMINATION HOSPITALIÈRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster ;
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques ;
- Groupe d'analyse de pratiques ;
- Analyse d'actualités.

ÉVALUATION

- Mise en situation, analyse avec les participants ;
- Réalisation de gestes techniques (habillage/déshabillage/décontamination) ;
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.

SANCTION DE FORMATION

A l'issue de la formation et après validation il sera délivré une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle Modules 1 – 2 et 3 d'une durée de validité de 4 ans.



Hospices Civils de Lyon

ATTESTATION FORMATION SPÉCIALISÉE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE- AFGSU SPECIALISÉE SSE

MODULE 1 : PRINCIPE D'ORGANISATION SANITAIRE EN SITUATION EXCEPTIONNELLE



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

Ce Programme correspond aux orientations nationales ANDC - Programme N° : N° 11241700004

PUBLIC :

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux qui ont un rôle identifié dans le cadre du plan blanc ou du plan bleu de leur établissement.

PRE REQUIS REGLEMENTAIRES : AUCUN

TEXTES REGLEMENTAIRES :

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

INTERVENANTS :

- Equipe pédagogique du CESU 69

COORDONNATEURS :

- **Docteur Olivier GUILLEMIN**, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- **Madame Catherine EMERY**, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

MODULE 1 : DURÉE : 3h00

La formation est dispensée en totalité (Module 1 : 3h00+Module 2 : 7h00+Module 3 : 7h00) soit un total de 17h00

DATES DE FORMATION :

- **SESSION 1 : MODULE 1 + MODULE 2 + MODULE 3**
 - Du 29 au 31 janvier 2018
- **SESSION 2 : : MODULE 1 + MODULE 2 + MODULE 3**
 - Du 10 au 12 septembre 2018

HORAIRE : 9h00 – 17h00 (J1 – J2) 9h00 – 12h30 (J3)

TARIFS INTER : (Pour les 3 modules)

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 467,50 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 442,00 € / personne (tarif sans repas)

Tarif / Stagiaire en autofinancement

- 340 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 314,50 € / personne (tarif sans repas)

Tarifs pour les formations intégrées à un parcours de Développement Professionnel Continu

- 533.80 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 508.30 € / personne (tarif sans repas)

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

**LIEU DE LA FORMATION : HÔPITAL EDOUARD HERRIOT
CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE
CESU 69**

Pavillon P – Sous-Sol
Place d'Arsonval
LYON 3ème

CONTACT : Secrétariat : Madame Nathalie FRANCOIS

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

OBJET

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissance nécessaire pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître l'organisation administrative et sanitaire de la gestion d'une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) à l'échelon national, zonal, régional et départemental ;
- Caractériser les différents risques NRBC-e ;
- Connaître les modalités de mise en oeuvre du dispositif ORSEC et de transport des victimes vers les établissements de santé et médico-sociaux ;
- Connaître le dispositif d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles (dispositif ORSAN), des plans blanc, plan bleu et des plans de renfort sanitaire (plan zonal de mobilisation, plan blanc elargi...);
- Etre sensibilisé à l'impact psychologique des situations sanitaires exceptionnelles ;
- Identifier le rôle de l'établissement de santé ou de la structure médico-sociale dans le cadre d'une situation sanitaire exceptionnelle (dispositif ORSAN, plan blanc et plan bleu) ;
- Connaître la composition et les modalités de mobilisation du poste sanitaire mobile ;
- Connaître les grands principes du plan blanc et du plan bleu ;
- Connaître les moyens de protection organisationnels et matériels disponibles au sein de l'établissement de santé ou de la structure médico-sociale ;
- Identifier son rôle et son implication au sein de l'établissement de santé en cas de mise en oeuvre du plan blanc ou du plan bleu ;

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster ;
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques ;
- Groupe d'analyse de pratiques ;
- Analyse d'actualités.

ÉVALUATION

- Mise en situation, analyse avec les participants ;
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.



Hospices Civils de Lyon

ATTESTATION FORMATION SPÉCIALISÉE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE- AFGSU SPECIALISÉE SSE

MODULE 2 : LES MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELS ET COLLECTIFS



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESHU ORGANISATEUR
CESHU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

Ce Programme correspond aux orientations nationales ANDC - Programme N° : N° 11241700004

PUBLIC :

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux qui ont un rôle identifié dans le cadre du plan blanc ou du plan bleu de leur établissement.

PRÉ REQUIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES : **PERSONNEL AYANT DÉJÀ SUIVI LE MODULE 1**

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

INTERVENANTS :

- Equipe pédagogique du CESHU 69

COORDONNATEURS :

- **Docteur Olivier GUILLEMIN**, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESHU 69
- **Madame Catherine EMERY**, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESHU 69

MODULE 2 : DUREE : 7h00

La formation est dispensée en totalité (Module 1 : 3h00+Module 2 : 7h00+Module 3 : 7h00) soit un total de 17h00

DATES DE FORMATION :

- **SESSION 1 : MODULE 1 + MODULE 2 + MODULE 3**
 - Du 29 au 31 janvier 2018
- **SESSION 2 : : MODULE 1 + MODULE 2 + MODULE 3**
 - Du 10 au 12 septembre 2018

HORAIRES : 9h00 – 17h00 (J1 – J2) 9h00 – 12h30 (J3)

TARIFS INTER : (Pour les 3 modules)

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 467,50 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 442,00 € / personne (tarif sans repas)

Tarif / Stagiaire en autofinancement

- 340 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 314,50 € / personne (tarif sans repas)

Tarifs pour les formations intégrées à un parcours de Développement Professionnel Continu

- 533.80 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 508.30 € / personne (tarif sans repas)

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Acquérir des connaissances nécessaires pour accueillir et/ou à prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Assurer l'accueil et/ou la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle ;
- Caractériser les risques liés aux contaminations NRBC-e pour les victimes et les personnels ;
- Identifier les moyens de protection individuels et collectifs de l'établissement de santé, lieu d'exercice professionnel en fonction des différents risques ;
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination ;

Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou de tenues NRBC-e.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster ;
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques ;
- Groupe d'analyse de pratiques ;
- Analyse d'actualités.

ÉVALUATION

- Mise en situation, analyse avec les participants ;
- Réalisation de gestes techniques (habillage/déshabillage/décontamination) ;
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation et après validation il sera délivré une attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle MODULE 2 d'une durée de validité de 4 ans..

LIEU DE LA FORMATION

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT
CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE
CESHU 69

Pavillon P – Sous-Sol
Place d'Arsonval
LYON 3^{ème}

CONTACT – RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION

Secrétariat : **Madame Nathalie FRANCOIS**
Tel : 04 72 11 11 15
cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Enseignante CESHU 69 : **Madame Nathalie DAS-NEVES**
Tel : 04 72 11 09 93
nathalie.das-neves@chu-lyon.fr



Hospices Civils de Lyon

ATTESTATION FORMATION SPÉCIALISÉE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE- AFGSU SPÉCIALISÉE SSE

MODULE 3 : LA DÉCONTAMINATION HOSPITALIÈRE



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

Ce Programme correspond aux orientations nationales ANDC - Programme N° : N° 11241700004

PUBLIC :

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux qui ont un rôle identifié dans le cadre du plan blanc ou du plan bleu de leur établissement.

PRÉ REQUIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

PERSONNEL AYANT DÉJÀ SUIVI LES MODULE 1 et MODULE 2

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

INTERVENANTS :

- Equipe pédagogique du CESU 69

COORDONNATEURS :

- **Docteur Olivier GUILLEMIN**, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- **Madame Catherine EMERY**, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

MODULE 1 : DURÉE : 7h00

La formation est dispensée en totalité (Module 1 : 3h00+Module 2 : 7h00+Module 3 : 7h00) soit un total de 17h00

DATES DE FORMATION :

- **SESSION 1 : MODULE 1 + MODULE 2 + MODULE 3**
 - Du 29 au 31 janvier 2018
- **SESSION 2 : : MODULE 1 + MODULE 2 + MODULE 3**
 - Du 10 au 12 septembre 2018

HORAIRES : 9h00 – 17h00 (J1 – J2) 9h00 – 12h30 (J3)

TARIFS INTER : (Pour les 3 modules)

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 467,50 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 442,00 € / personne (tarif sans repas)

Tarif / Stagiaire en autofinancement

- 340 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 314,50 € / personne (tarif sans repas)

Tarifs pour les formations intégrées à un parcours de Développement Professionnel Continu

- 533.80 € / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 508.30 € / personne (tarif sans repas)

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Assurer une décontamination hospitalière approfondie par la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière ;
- Caractériser les principes de fonctionnement d'une unité de décontamination fixe et/ou mobile (montage, activation, démontage) ;
- Identifier les différentes phases d'une décontamination et les moyens nécessaires à sa réalisation ;
- Comprendre les spécificités de chaque phase pour mieux s'y intégrer ;
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster ;
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques ;
- Groupe d'analyse de pratiques ;
- Analyse d'actualités.

ÉVALUATION

- Mise en situation, analyse avec les participants ;
- Réalisation de gestes techniques (habillage/déshabillage/décontamination) ;
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation et après validation il sera délivré une attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle MODULE 3 d'une durée de validité de 4 ans.

LIEU DE LA FORMATION

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT
CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE
CESU 69

Pavillon P – Sous-Sol
Place d'Arsonval
LYON 3ème

CONTACT – RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION

Secrétariat : **Madame Nathalie FRANCOIS**
Tel : 04 72 11 11 15
cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Enseignante CESU 69 : **Madame Nathalie DAS-NEVES**
Tel : 04 72 11 09 93
nathalie.das-neves@chu-lyon.fr



Hospices Civils de Lyon

FORMATION DE FORMATEURS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

UNITE D'ENSEIGNEMENT - UE 1



CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

PUBLIC :

Professionnel de santé inscrit dans la quatrième partie du Code de Santé Publique **répondant aux critères du 2° de l'article 6 de l'arrêté du 24 avril 2012**

PRÉ REQUIS RÉGLEMENTAIRES :

-Etre titulaire de l'AFGSU de niveau 2 en cours de validité.

-Etre désireux d'encadrer les formations aux Gestes et Soins d'Urgence dans le cadre d'un CESU

- **Conditions particulières d'inscription (article 6 de l'Arrêté du 24 avril 2012) :**

-Etre un formateur permanent dans un Institut de formation et justifier d'une expérience d'un an dans une structure de médecine d'urgence

ou

-Etre un professionnel de santé en exercice depuis au moins un an, dans une structure de médecine d'urgence, (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'anesthésie-réanimation, où ils ont à prendre en charge des urgences vitales dans le cadre de leur activité professionnelle.

TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situations sanitaires normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)

INTERVENANTS :

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence, formés à la pédagogie
- Equipe pédagogique du CESU 69

COORDONNATEURS :

- **Docteur Olivier GUILLEMIN**, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- **Madame Catherine EMERY**, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

OBJECTIF GÉNÉRAL

Être capable d'organiser et d'animer des formations aux gestes et soins d'urgence de niveaux 1 et 2 conformément aux textes réglementaires et aux référentiels scientifiques et professionnels, en utilisant des techniques pédagogiques innovantes et adaptées.

Acquérir des compétences pédagogiques, organisationnelles et scientifiques nécessaires pour animer une formation.

Adapter son enseignement aux compétences professionnelles des participants

OBJECTIFS DÉTAILLÉS :

Assurer au formateur une formation afin de viser les compétences suivantes :

- Maîtriser le contenu scientifique et les gestes techniques relatifs à la prise en charge des urgences abordées dans l'AFGSU.
- Identifier les spécificités des gestes et soins d'urgence dans le contexte professionnel d'un établissement de santé et/ou une structure médico-sociale.
- Identifier les compétences professionnelles en situation d'urgence des différentes catégories professionnelles et adapter son enseignement.
- Connaître les principes de pédagogie active et en maîtriser les techniques pour les choisir et les mettre en œuvre en fonction des objectifs poursuivis.
- Connaître les principes d'évaluation pour les AFGSU et en maîtriser les modalités.

PRÉALABLE AU SUIVI DE LA FORMATION

- Avoir la maîtrise des gestes et techniques de soins d'urgence acquise lors de la formation préalable AFGSU niveau 2
- Réviser ses connaissances scientifiques.

MODALITÉS DE FORMATION

L'Unité d'enseignement UE 1 valide l'acquisition des compétences pour assurer les formations aux gestes et soins d'urgence de niveaux 1 et 2 et être formateur AFGSU, tel que défini à l'article 6 de l'Arrêté du 24 avril 2012. Organisée sur une période maximale d'un an, **sa durée est de 10 jours auxquels se rajoutent le suivi de 2 tutorats AFGSU2 soit un total de 16 jours.**

ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION

DATES DE FORMATION :

UE 1. 1 - 5 jours :

Pédagogie appliquée aux gestes et soins d'urgence

1^{ère} session : du 26 février au 2 mars 2018

Ou

2^{ème} session : du 24 au 28 septembre 2018

TUTORATS entre UE 1.1 et UE 1.2

(Animation en tutorat de 2 séances d'AFGSU)

UE 1.2 – 3 jours :

Retour d'expérience – Analyse de pratiques –
Evaluation appliquée aux gestes et soins d'urgence.

1^{ère} session : Du 13 au 15 juin 2018

Ou

2^{ème} session : Du 19 au 21 décembre 2018

UE 1.3 – 2 jours :

Pédagogie appliquée à l'enseignement du module
risques collectifs- Situations sanitaires exceptionnelles

1^{ère} session : Du 23 au 24 avril 2018

Ou

2^{ème} session : Du 5 au 6 novembre 2018

HORAIRES :

9h00 – 17h00

COÛT TOTAL UE 1 :

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

- 1 925,00 €, tarif semi - résidentiel (repas compris)
- 1 820,00 € tarif sans repas

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE

CESU 69

Pavillon P s/sol

Place d'Arsonval

69437 Lyon Cedex 03

CONTACT – RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION

Secrétariat : Madame Nathalie FRANCOIS

Tel : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Enseignante CESU 69 : Madame Nathalie DAS-NEVES

Tel : 04 72 11 09 93

nathalie.das-neves@chu-lyon.fr

Elle se compose comme suit :

1. Unité d'Enseignement UE 1.1 :

Pédagogie Appliquée aux Geste et Soins d'Urgence
(Arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'AFGSU)

Durée : 5 jours

2. Animation en tutorats de deux sessions d'AFGSU 2 :

Une animation, en tutorat, de deux sessions de formation AFGSU 2 au minimum. Le tutorat peut être réalisé par le CESU de référence.

Durée : 6 jours dans les six mois qui suivent l'unité d'enseignement UE 1.1.

Le tuteur est un enseignant CESU ou un formateur AFGSU expérimenté dont les compétences ont été validées par le médecin responsable du CESU.

3. Unité d'Enseignement UE 1.2 :

Analyse de Pratique, Retour d'Expérience et l'Evaluation appliquée aux GSU

Durée : 3 jours

4. Unité d'Enseignement UE 1.3 :

Pédagogie Appliquée à l'enseignement du module Risques Collectifs – Situations sanitaires exceptionnelles

Durée : 2 jours

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Mises en situations pratiques autour des séquences de formation GSU simulées.
- Pédagogies actives et inductives à partir des expériences.
- Enseignement théorique
- Mise en pratique (atelier)
- Moyens vidéos
- Remise de documents

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation de fin de formation par les apprenants, sur chaque Unité d'Enseignement
- Validation des compétences aux termes des 10 journées et de la validation des tutorats.

SANCTION DE FORMATION

A l'issue de l'UE 1, il sera délivré en fin de formation, après avis du tuteur, **une habilitation de formateur AFGSU** sous la responsabilité du Directeur Médical du CESU 69.

Durée de validité = 4 ans



Hospices Civils de Lyon

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES RENOUVELLEMENT DE L'HABILITATION DU FORMATEUR GSU



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence

CESU ORGANISATEUR
CESU 69

N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69

PUBLIC :

Professionnel de santé détenteur d'une **habilitation de Formateur GSU**

TEXTES REGLEMENTAIRES :

- **Décret n° 2012-565 du 24 avril 2012** relatif à la commission nationale des formations aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux centres d'enseignement des soins d'urgence.
- **Arrêté du 24 avril 2012** relatif à la Commission Nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU).

COORDONNATEURS :

- **Docteur Olivier GUILLEMIN**, Praticien Hospitalier Urgentiste au SAMU 69, Responsable Pédagogique du CESU 69
- **Madame Catherine EMERY**, Cadre Supérieur de Santé IADE, Responsable du CESU 69

INTERVENANTS :

- Equipe pédagogique du CESU 69

ORGANISATION :

DATES : 1 journée de 7h00

**15 mars, 25 avril, 3 juillet, 11 octobre,
8 novembre, 13 décembre - 2018.**

HORAIRES : 9h00 – 17h00

COUT DE LA FORMATION :

Tarif / Heure / Stagiaire pris en charge en formation continue

- **192,50 €** / personne tarif semi - résidentiel (repas compris)
- **182,00 €** / personne (tarif sans repas)

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

LIEU DE LA FORMATION :

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT
CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE
Pavillon P
5, Place d'Arsonval
69437 Lyon Cedex 03

CONTACT – RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :

Secrétariat : **Mme N. FRANCOIS**
04 72 11 11 15
cesu.secretariat@chu-lyon.fr

Enseignante CESU 69 : **Mme N. DAS-NEVES**,
Tel : 04 72 11 09 93
nathalie.das-neves@chu-lyon.fr

OBJET

La réactualisation des connaissances et le renouvellement de l'habilitation du formateur GSU sont soumis aux textes réglementaires précités.

OBJECTIFS

La formation a pour objectifs d'assurer au formateur une formation pour être en cohérence avec l'évolution de la science et les innovations pédagogiques grâce à :

- Une actualisation des connaissances selon les référentiels scientifiques pour les situations quotidiennes et d'exception.
- Un maintien des compétences pédagogiques

Cas particulier des formateurs permanents en Institut de formation préparant à un diplôme en vue d'un exercice d'une profession de santé **ayant atteint la limite des 10 ans d'expérience professionnelle** dans un service de médecine d'urgence :

« Le médecin responsable du CESU 69, comme prévu au 1° de l'Article 6 du Décret du 24 avril 2012 proposera à l'intéressé les modalités de formation et de réactualisation des connaissances en fonction de son cursus antérieur. Les journées de réactualisation sous forme de stage, en complément de la journée théorique, peuvent s'échelonner entre deux et dix jours. »

La proposition par le CESU69 est d'effectuer 2 jours de stage :

- L'un en service d'accueil des urgences,
- L'autre au Centre de Réception et de Régulation des Appel (Centre 15).

Les deux stages tuteurés par un enseignants CESU ou un formateur GSU.

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la journée, la formation doit permettre, si besoin, **le renouvellement de l'habilitation du formateur GSU.**

SEMINAIRE DE FORMATION UE 2.2

Les 28, 29 et 30 mai 2018

*Organisé par le CESU 69 en partenariat avec l'Institut
de Formation des Cadres de Santé
du Territoire Lyonnais*

COMPRENDRE AGIR TRANSFERER

LES MÉTHODES D'ÉVALUATION ENSEIGNEMENT ET FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE



Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence



Hospices Civils de Lyon

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux enseignants CESU dans le cadre de leur cursus de formation, ainsi qu'à tout professionnel de santé impliqué dans des activités de formation et d'évaluation aux Gestes et Soins d'Urgence.

OBJECTIFS

Comprendre les processus d'apprentissages comme finalité pour situer l'évaluation comme moyen.

Se forger des concepts en évaluation pour mobiliser une méthodologie et construire des outils adaptés.

Expérimenter ces outils d'évaluation pour *mesurer, certifier, situer, donner de la valeur* à l'apprentissage de l'apprenant et à l'activité pédagogique des enseignants ou formateurs.

CONTENU

- Problématisation autour de l'évaluation dans l'activité pédagogique des enseignants/formateurs CESU. Du prévisionnel de l'action de formation au réel de l'activité des stagiaires et de l'enseignant
- Approche méthodologique de la construction d'un guide d'évaluation dans les situations emblématiques de formation en CESU
- Analyse critique et méthodologique d'un projet d'action de formation /d'un atelier de simulation

MODALITES PEDAGOGIQUES

- **1^{ère} journée** : Echanges, discussions critiques, partage et analyse d'expériences autour des enjeux de l'évaluation. Conception prévisionnelle de l'action de formation et indicateurs d'évaluation
- **2^{ème} journée** : Construction, Analyse critique des outils d'évaluation à l'usage des enseignants CESU, formateurs AFGSU /Ateliers méthodologiques et références conceptuelles.
- **3^{ème} journée** : Ateliers de mise en situation professionnelle avec confrontation croisée entre les participants / Synthèse du séminaire

Une documentation pédagogique sera remise en fin de formation pour chaque participant

DUREE 3 jours

- **28, 29 et 30 mai 2018 de 9h00 à 17h00**

LIEU DE LA FORMATION

CESU 69

GROUPEMENT HOSPITALIER CENTRE

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

Pavillon P s/sol (entrée CESU - cour du pavillon V, face au SAMU 69)

3, Place d'Arsonval

69003 - LYON

INTERVENANTS

Enseignants de l'Institut de formation des Cadres de Santé du Territoire Lyonnais

- **Agnès PHILY** *Master 2 Professionnel Ingénierie Conseil en Formation Université Rouen*
- **Pierre CAMPIA** *Master 2 Recherche Sciences de l'Éducation Université Lyon 2*
Master 2 Professionnel Sociologie et Développement des Organisations
Université Lyon 2
- **Catherine TRIBOULET** *DEA Sciences de l'Éducation Université Lyon 2*

COORDINATEURS : CESU 69

- **Olivier GUILLEMIN** *PH Urgentiste au SAMU 69 – responsable pédagogique CESU 69*
- **Catherine EMERY** *Cadre Supérieur IADE*

MODALITES D'INSCRIPTION

Renseigner le bulletin joint et l'envoyer par mail, fax ou courrier au CESU69 (coordonnées en en-tête du document joint).

Joindre à l'inscription votre parcours professionnel et de formation au sein du CESU avec réponses au questionnaire envoyé avec le bulletin d'inscription.

RENSEIGNEMENTS ET ADRESSE CESU 69

GHC - HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

Pavillon P s/sol

5, Place d'Arsonval – 69003 - LYON

Tel secrétariat CESU 69 : 04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

COÛT DE LA FORMATION :

Tarif / Stagiaire pris en charge en formation continue

577, 50 € tarif semi-résidentiel (Repas compris)

546 € tarif sans repas

N° SIRET : 266 900 273 00217

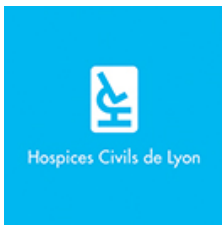
N° AGREMENT FC : 82 69 P 47 08 69

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES (Lieu de la formation)

Métro à proximité : Ligne D direction Gare de Vénissieux - station Grange Blanche

Bus : Ligne C13 depuis Gare Part Dieu en direction de Grange-Blanche

Tram : Depuis Gare de Perrache ligne T2 direction ST PRIEST - BEL AIR – Descendre à Grange-Blanche



HOSPICES CIVILS DE LYON
GROUPEMENT HOSPITALIER CENTRE
HÔPITAL EDOUARD HERRIOT
CESU 69
Pavillon P - 3, Place d'Arsonval
69437 LYON Cedex 03
N° SIRET : 266 900 273 00217
N° AGRÉMENT : 82 69 P 47 08 69



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à l'adresse indiquée en en-tête

Coordonnées du stagiaire

NOM et Prénom du stagiaire _____

Fonction : _____

Adresse professionnelle (Etablissement – nom et adresse) : _____

N° SIRET de l'établissement : _____

Service : _____

N° de téléphone du service de formation continue : _____

E-mail du service de formation continue _____

Intitulé de la session : _____

Dates : _____

Coût de la session : _____

Modalités de prise en charge du coût de la formation

Par le stagiaire – à titre individuel

Adresse personnelle : _____

E-mail personnel : _____

Tél : _____

Par l'employeur

Je soussigné (e) :

Fonction : _____

Adresse complète : _____

M'engage à prendre en charge les frais de la formation désignée ci-dessus

Suivie par : _____

Dans chaque cas la somme correspondante est à payer dès réception de l'avis de paiement établi par le Trésorier Principal des Hospices Civils de Lyon

Date

Signature (+ cachet établissement)

Une convention de formation sera établie par le CESU 69

- **Conditions d'annulation** : Par courrier : 30 jours avant le début de la formation
Passé ce délai, la formation sera facturée



Le CESU 69 est un centre de formation au sein des Hospices Civils de Lyon et rattaché au SAMU 69.

Sa force et sa légitimité sont soutenues par la double compétence, pédagogique et pratique hospitalière, des professionnels de santé exerçant comme enseignants et formateurs au CESU 69.

Ils sont formés à la pédagogie appliquée à l'enseignement des soins d'urgence en situations normales et exceptionnelles.

Les formateurs sont des professionnels de santé en exercice : médecins, cadres de santé, infirmiers anesthésistes, infirmiers, ambulanciers, aides-soignants, sages-femmes et partenaires de l'aide médicale d'urgence.

Le CESU 69 est un Organisme de Développement Professionnel Continu (ODPC) habilité à dispenser des programmes enregistrés DPC.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Mme Nathalie François

04 72 11 11 15

cesu.secretariat@chu-lyon.fr

CESU 69

Hôpital Edouard Herriot

Pavillon P – s/sol

3, place d'Arsonval

69437- Lyon Cedex 03



www.chu-lyon.fr

